AB PLACO
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 500 €
17 IMPASSE DE LA MAIRIE – 63112 BLANZAT
RCS CLERMONT-FERRAND 100 568 559
(ci-après la "Société")

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 20 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 20 mai,

Monsieur Aurélien BONNE, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société AB PLACO et associé unique de ladite Société (ci-après "**L'Associé Unique**").

A STATUÉ SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Modification de la dénomination sociale et modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Décision n°1

Modification de la désignation de la société

L'Associé Unique décide, à compter de ce jour, d'effectuer la modification suivante de la désignation de la Société :

Modification de la dénomination sociale de la Société
La dénomination sociale actuelle est **AB PLACO**.
Elle est remplacée par **AB PLAQUISTE**.

Cette résolution emporte modification de l'article 3 des statuts, désormais rédigé comme suit :

Article 3 - Dénomination

La Société a pour dénomination sociale : AB PLAQUISTE.